

# « Clause dating » entre juristes

LES ECHOS | LE 12/02/2014

•Des clauses contractuelles en série vont être passées en revue à la Maison du barreau, à Paris, aujourd'hui. •Avocats et juristes exposent leurs préconisations dans leurs domaines respectifs.

Les Avocats conseils d'entreprises (ACE), en partenariat avec l'Association française des juristes d'entreprise (Afje), organisent aujourd'hui, à la Maison du barreau à Paris, leur première journée de « clause dating ».

Après les allocutions des présidents respectifs de l'ACE et de l'Afje, William Feugère et Hervé Delannoy, et diverses interventions des responsables de commission de l'ACE et de l'Afje, devraient être passées en revue une « *dizaine de clauses majeures de différents actes et contrats de cession de sociétés* ». Scandée par des interventions d'avocats et de juristes d'entreprise, il est prévu qu'une bonne partie de cette « journée de la clause » soit séquencée par des exposés d'une durée maximale de trente minutes. Le temps estimé nécessaire à chaque intervenant pour expliquer - d'une façon pas trop austère - ce qu'il convient de vérifier lors de l'établissement de documents juridiques dans différents domaines du droit, qu'il s'agisse de droit social, de droit de l'environnement, de droit de l'immobilier comme de droit des baux.

Au nombre des spécialistes désignés pour faire part de leurs préconisations figurent notamment Grégory Mouy et Thierry Monteran en droit des sociétés et entreprises en difficulté, Céline Cadars-Beaufour et Jean-Francois Desbuquois en droit de la famille et en droit patrimonial, Bénédicte Bury en droit bancaire et droit des assurances. D'autres comme François Braud et Alexandre Moustardier s'attacheront à pointer les subtilités des clauses à rédiger en droit de l'environnement. Le droit de l'immobilier et la fiscalité ne seront pas non plus en reste puisque Caroline de Puysegur et Ghislaine Sixdeniers attireront l'attention sur les clauses pièges du secteur « real estate », et que, en fiscalité, les experts Yann Leclerc et Jacques Taquet se prêteront à un exercice similaire. ●